Contribution n°76 (Web)

Par

Déposée le 9 octobre 2026 à 11h14

En tant qu'habitants de Rônai, nous émettons un avis défavorable au projet éolien d'Habloville.
A notre connaissance, 27 éoliennes sont à ce jour en activité dans le département de l'Orne dont 20 sur le territoire de la communauté de communes de Terres d'Argentan Interco soit près de 75% (11 sur Rânes, 5 sur Fontenai-sur-Orne et Sarceaux et 4 sur Moulins-sur-Orne), sans compter les projets en cours. Le territoire contribue déjà fortement à la production d'une électricité décarbonée.
La construction de 5 mâts supplémentaires viendrait accentuer l'effet de saturation visuelle et le sentiment d'être entourée à 360° par ces infrastructures. Ce nouveau parc aura un impact négatif non négligeable sur l'environnement paysager du territoire, qui comprend notamment le site d'exception du Haras de Fresnay-le-Buffard, qui est en plein renouveau économique.
De plus, les différents bridages prévus (pour les chauves-souris ou des questions acoustiques...) interrogent sur la réelle production future de ces éoliennes et donc sur la pertinence économique de ce projet.
Par ailleurs, le village de Rônai est déjà impacté par tout un panel d'infrastructures :
- Vitesses régulièrement excessives engendrant une sécurisation des bourgs (écluses, plateau surélevé avec passage piéton...) ;
- Ball trap de La Hoguette qui génère à la fois des nuisances sonores (relativement moins que Nécy à la faveur des vents dominants) et une circulation accrue dans le bourg de Rônai ;
- L'A88 et son péage à l'origine d'une importante pollution lumineuse la nuit ;
- Plus récemment l'implantation d'un méthaniseur, malgré la création d'une association s'y opposant, engendrant lui aussi une augmentation du trafic routier dans le bourg (poids lourds et tracteurs agricoles).
Pour toutes ces raisons, nous sommes opposés à l'implantation du projet éolien d'Habloville, considérant que cela entrainerait une dégradation conséquente du cadre de vie de la population du territoire, d'autant plus au regard des incertitudes de production réelle du futur parc.